

Instruction n° DGS/SP2/DGOS/PF5/2016/112 du 4 juillet 2016 relative au déploiement de l'application e-DO pour la télé-déclaration de l'infection par le VIH/Sida

04/07/2016

Cette instruction a pour objet d'informer des démarches préalables à entreprendre en vue du déploiement de l'application e-DO pour la télédéclaration de l'infection à VIH/Sida, afin d'en faciliter la mise en œuvre. Elle rappelle le contexte et les objectifs de la mise en place de cette application, ces modalités d'utilisation et le calendrier prévu pour son déploiement. Elle propose en annexe un descriptif de l'application ainsi qu'un plan d'action régional pour le déploiement.